

Vous postulez pour un poste de lecteur : La langue étrangère au titre de laquelle les lecteurs de langue candidatent doit être leur langue maternelle ou une autre langue qu'ils pratiquent à l'égal de leur langue maternelle.

☐ Poste de lecteur Anglais

NOM :

Prénom :

Nationalité(s) :

ÉTUDES UNIVERSITAIRES :

Les candidats aux fonctions de lecteur de langue étrangère doivent justifier d'une année d'études accomplie avec succès après l'obtention d'un titre ou d'un diplôme français ou étranger d'un niveau équivalent à celui du diplôme national de licence.

Discipline :

Nom de l'université, pays :

Titre du diplôme obtenu :

Durée du diplôme (nombres d'années après l'équivalent du Baccalauréat français) :

Avez-vous déjà eu un contrat de :

LECTEUR de langue étrangère : ☐ NON ☐ OUI Année :

MAÎTRE de langue étrangère : ☐ NON ☐ OUI Année :

DOSSIER DE CANDIDATURE A CONSTITUER :

- | | |
|--|--|
| ☐ La présente fiche complétée en français | ☐ Pièce d'identité en cours de validité |
| ☐ CV | ☐ Lettre de motivation |
| ☐ Copie du diplôme de Licence ou attestation justifiant d'un niveau équivalent | |
| ☐ Attestation justifiant d'une année d'études accomplie avec succès après l'obtention du diplôme | |
| ☐ Si vous avez une certification de maîtrise de la langue française (ex : DELF, DALF, TCF...), veuillez la joindre. | |

Sinon, veuillez indiquer dans votre CV votre niveau en langue française.

Dossier de candidature à transmettre sous format numérique (UN SEUL fichier PDF au format nom_prenom.pdf),
par courriel uniquement à l'adresse : recrutement.lecteur@univ-tours.fr

avant le jeudi 30 mai 2024, 23h59 (heure de Paris)

Aucun dossier ne sera accepté après la date de clôture.